

Avanquest
(Anciennement Avanquest Software)
Exercice clos le 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

APLITEC
4-14, rue Ferrus
75014 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Avanquest (Anciennement Avanquest Software) Exercice clos le 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La note « Dépréciation des actifs » de la partie 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe décrit les principes retenus par la société pour l'évaluation des actifs notamment les écarts d'acquisition et les frais de développement. En application de ces principes et comme décrit en note 4.1 de l'annexe, un test d'impairment a été mis en œuvre sur les écarts d'acquisition et les actifs non-courants affectés du groupe. Ce test d'impairment a été réalisé sur la base d'hypothèses budgétaires et de plans à horizon trois ans révisés par rapport aux hypothèses retenues dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2014 et sur la base d'un taux d'actualisation forfaitaire de 30 % contre 20 % au 30 juin 2014. Aucune dépréciation d'actifs n'a été enregistrée à la suite de la mise en œuvre de ce test.

Dans notre rapport du 2 février 2015 concernant l'exercice clos le 30 juin 2014, nous avons formulé une réserve relative à l'impossibilité d'apprécier les hypothèses de croissance et de rentabilité et le taux d'actualisation forfaitaire retenus par le management dans le cadre de la mise en œuvre du test d'impairment des écarts d'acquisition et des actifs non-courants. Pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur nette de l'écart d'acquisition qui s'élève à € 4,8 au 30 juin 2015. De même, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur nette des frais de développement activés qui s'élèvent à M€ 6,8 au 30 juin 2015.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la correction de l'erreur d'affectation des dépréciations des écarts d'acquisition enregistrées sur les exercices clos les 30 juin 2013 et 2014 entre la part du groupe et la part des intérêts ne conférant pas le contrôle, exposée à la suite du tableau de variation des capitaux propres ;
- la correction de l'erreur portant sur le chiffre d'affaires 2013-2014 à hauteur de K€ -700 exposée dans la note 6.1.2 de l'annexe.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la partie 3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 octobre 2015

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Laot

Franck Sebag



Comptes Consolidés 30 juin 2015

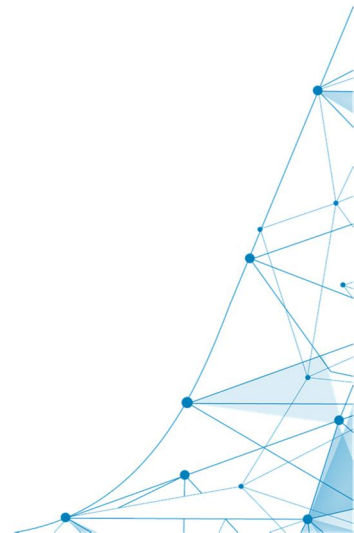
Immeuble Vision Défense
89-91, boulevard National
F-92257 La Garenne-Colombes Cedex

T +33 1 41 27 19 70
F +33 1 41 27 19 71
www.avanquest-group.com

SA au capital de 37 522 255,5 €
RCS Nanterre B 329 764 625 – NAF 5829C
TVA Intracommunautaire FR 05 329 764 625

INDEX

1. Comptes consolidés au 30 juin 2015.....	3
1.1. Etat du Résultat Global	3
1.2. Etat de Situation Financière.....	4
1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
1.4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés.....	7
1.5. Annexe aux comptes consolidés	8



1. COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2015

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1. Etat du Résultat Global

	Notes	2014/15 (3)	2013/14 (retraité) (3)
Chiffre d'affaires net	6.1	93 113	85 674 (2)
Matières premières et achats de marchandises		(31 282)	(20 794)
Autres achats et charges externes		(38 558)	(34 452)
Impôts, taxes et versements assimilés		(176)	(304)
Charges de personnel	6.2	(21 219)	(21 449)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(2 920)	(3 851)
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	(10 398)	(10 740)
Résultat opérationnel courant		(11 439)	(5 916)
Autres charges et produits opérationnels	6.4	15 599	(33 452)
Résultat opérationnel		4 160	(39 368)
Coût de l'endettement financier net		(835)	(1 034)
Autres charges financières		(22)	(469)
Autres produits financiers		1 926	56
Résultat financier	6.5	1 069	(1 448)
Charge d'impôts	6.6	(571)	(2 930)
Quote-part de résultat des entreprises associées		41	(30)
Résultat net des activités poursuivies		4 698	(43 776)
Résultat net des activités abandonnées	6.9	(3 166)	1 151
Résultat net		1 533	(42 625)
Part des propriétaires de la société mère		(6 531)	(42 615) (1)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		8 064	(10) (1)
Résultat par action	6.8		
Résultat net part du groupe par action (en €)		(0.11)	(2.03)
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		(0.11)	(2.03)
Résultat net		1 533	(42 625)
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		534	117
Écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger		708	(134)
Gains/Pertes sur opérations de couverture		(207)	43
Écarts actuariels sur engagements de retraites		-	(65)
Total des autres éléments du résultat global		1 035	(39)
Résultat global		2 568	(42 664)
Part des propriétaires de la société mère		(5 953)	(42 596)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		8 521	(68)

(1) retraité de la correction d'erreur sous-groupe EMMÉ (ventilation des dépréciations d'écart d'acquisition) entre la part Groupe et la part des intérêts ne conférant pas le contrôle pour 0,4 million d'euros (cf : 1.4)

(2) retraité du reclassement du chiffre d'affaires Support cf : note sur la correction d'erreur 6.1.2

(3) en application de la norme IFRS 5, l'activité de ProcessFlows Ltd est retraitée des chiffres consolidés sur les exercices analysés et son résultat est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net des activités abandonnées ».

Tous les éléments du résultat global sont recyclables en résultat sauf les écarts actuariels sur engagements de retraites.

1.2. Etat de Situation Financière

	Notes	30/06/15	30/06/14
Écarts d'acquisition	4.1	4 761	22 800
Immobilisations incorporelles	4.2	7 263	6 536
Immobilisations corporelles	4.3	588	901
Actifs financiers		738	813
Participations dans les entités associées		2 306	123
Actifs d'impôts différés	6.7	27	10
ACTIF NON COURANT		15 683	31 183
Stocks et en cours	4.5	5 911	7 347
Clients et comptes rattachés	4.6	4 753	10 026
Actifs d'impôts exigibles	4.7	1 330	1 509
Autres créances courantes	4.7	5 563	4 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	30 461	10 591
ACTIF COURANT		48 018	33 902
TOTAL ACTIF		63 701	65 085

	Notes	30/06/15	30/06/14
Capital social		37 498	27 354
Prime d'émission et réserves consolidées		(1 700)	16 528
Résultat net part du groupe		(6 531)	(42 615)
CAPITAUX PROPRES PART DES	5.1	29 267	1 267
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	1 291 (1)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5.1	29 267	2 558
Dettes financières non courantes	5.3	1 787	3 008
Passifs d'impôts différés	6.8	-	-
Provisions non courantes	5.2	286	499
Autres passifs non courants	5.5	376	437
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 449	3 944
Provisions courantes	5.2	1 282	1 203
Dettes financières courantes	5.3	4 806	25 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 338	19 768
Passifs d'impôts exigibles		263	229
Autres passifs courants		4 297	11 845
PASSIF COURANT		31 985	58 583
TOTAL PASSIF		63 701	65 085

(1) retraité de la correction d'erreur sous-groupe EMMÉ (ventilation des dépréciations d'écart d'acquisition) entre la part Groupe et la part des intérêts ne conférant pas le contrôle pour 0,8 million d'euros (cf : 1.4).

1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	2014/15 (12 mois)	2013/14 * (12 mois)
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	567	(43 776)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(41)	30
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	4 043	34 180
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	24	39
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	836	1 059
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	-	(25)
• (Plus)/Moins-value de cession (3)	(5 168)	-
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	325	2 930
• Autres éléments (4)	(10 657)	(83)
Capacité d'autofinancement	(10 069)	(5 646)
Variation du besoin en fonds de roulement	2 475	3 802
Impôts payés	308	(58)
Intérêts financiers nets payés	(871)	(914)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(8 157)	(2 816)
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(4 094)	(2 890)
Acquisitions immobilisations corporelles	(315)	(315)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	(0)	70
Acquisitions d'actifs financiers	(78)	(27)
Cessions d'actifs financiers	144	127
Incidence des variations de périmètre	10 818	2 888
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	6 475	(147)
Opérations de financement		
Augmentation de capital (5)	31 186	8 478
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle	-	(183)
Encaissements liés aux emprunts	46 641	41 279
Décaissements liés aux emprunts	(55 953)	(41 623)
Flux de trésorerie net lié au financement	21 875	7 951
Flux net des activités abandonnées	(436)	891
Variation de trésorerie	19 758	5 880
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	10 524	4 699
Variation de taux de change sur la trésorerie	149	(55)
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	30 431	10 524

⁽¹⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 10 591 milliers d'euros - Concours bancaires courants = 69 milliers d'euros

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 30 461 milliers d'euros - Concours bancaires courants = 30 milliers d'euros

⁽³⁾ Plus-value de cession Arvix 8196 milliers d'euros, Emme 709 milliers d'euros, AQ Italie 127 milliers d'euros et moins-value de ProcessFlows 3 864 milliers d'euros

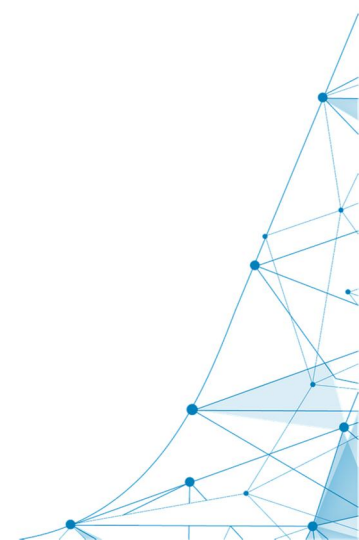
⁽⁴⁾ Abandon de créances des banques + 8 231 milliers d'euros, abandon du compte courant BPI + 2 426 milliers d'euros

⁽⁵⁾ Augmentation de capital 37 150 milliers d'euros - augmentation de capital par compensation de créances 2 622 milliers d'euros - frais d'augmentation de capital 3 343 milliers d'euros

* Retraité en tenant compte de l'application d'IFRS 5.

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

	2014/15 (12 mois)	2013/14 * (12 mois)
Montant encaissé sur cession Carteland net de la trésorerie cédée		2 888
Montant encaissé sur cession de ses actifs par Arvixé net de la trésorerie cédée	14 241	
Montant distribué au partenaire minoritaire suite à la cession Arvixé	(7 641)	
Montant encaissé sur cession EMME net de la trésorerie cédée	344	
Montant encaissé sur cession ProcessFlows Ltd UK	3 916	
Impact cash suite à la liquidation de Avanquest Italia	(32)	
Montant encaissé sur cession filiale non consolidée	(10)	
Incidence des variations de périmètre nettes de la distribution aux minoritaires	10 818	2 888



1.4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
Au 30 juin 2013*	18 993	124 023	(7 554)	(34 113)	(66 003)	35 346	1 542	36 888
Actions propres						-		-
Écarts actuariels sur engagements de retraites				(65)		(65)		(65)
Écarts de conversion			84			84	(58)	26
Autres éléments du résultat global	-	-	84	(65)	-	19	(58)	(39)
Correction d'erreurs					(423)	(423)	423	-
Résultat de l'exercice					(42 192)	(42 192)	(433)	(42 625)
Résultat global	-	-	84	(65)	(42 615)	(42 596)	(68)	(42 664)
Augmentation de capital	8 361	117				8 478		8 478
Correction d'erreurs			130	(419)	289	-		-
Affectation du résultat en réserves				(65 714)	65 714	-		-
Paie ment fondé sur des actions				39		39		39
Distribution de dividendes						-	(183)	(183)
Au 30 juin 2014*	27 354	124 140	(7 340)	(100 272)	(42 615)	1 267	1 291	2 558
Actions propres						-		-
Écarts actuariels sur engagements de retraites						-		-
Écarts de conversion			581			581	457	1 038
Autres éléments du résultat global	-	-	581	-	-	581	457	1 038
Résultat de l'exercice					(6 531)	(6 531)	8 064	1 533
Résultat global	-	-	581	-	(6 531)	(5 950)	8 521	2 571
Augmentation de capital	10 144	(3 321)		26 984		33 807		33 807
Affectation du résultat en réserves				(42 615)	42 615	-		-
Paie ment fondé sur des actions				23		23		23
Variations de périmètre				120	-	120	(40)	80
Changement de méthode						-	(2 131)	(2 131)
Distribution de dividendes						-	(7 641)	(7 641)
Au 30 juin 2015*	37 498	120 819	(6 759)	(115 760)	(6 531)	29 267	-	29 267

(*) Correction d'erreur relative à la ventilation des intérêts ne conférant pas le contrôle : Les capitaux propres au 30 juin 2013 et 30 juin 2014 ont été retraités d'une correction sur la ventilation des dépréciations d'écart d'acquisition entre la part Groupe et la part des intérêts ne conférant pas le contrôle. Cette correction augmente les intérêts ne conférant pas le contrôle et diminue la part Groupe des capitaux propres pour un montant de 349 milliers d'euros au 30 juin 2013 et pour un montant cumulé de 772 milliers d'euros au 30 juin 2014.

La variation de capital social d'un montant net de +10,1 millions d'euros au titre de l'exercice s'explique par :

- une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de 2,6 millions d'euros (2 621 963 actions nouvelles à un prix unitaire de un euro) libérée par compensation de créances en comptes courants d'actionnaires constatée le 2 septembre 2014 ;
- une réduction de la valeur nominale des titres de - 0,9 euro (passage de 1 euro à 0,1 euro) soit un montant global de 27 millions d'euros imputé sur le report à nouveau débiteur ; et
- une augmentation de capital de 34,5 millions d'euros, constatée par décision du 16 juin 2015 correspondant à l'émission de 345 millions d'actions de 0,1 euro de valeur nominale chacune.

Le montant des frais de transaction lié à l'augmentation de capital de juin 2015 a été imputé sur le poste prime d'émission. Ces frais correspondent principalement aux honoraires des intermédiaires financiers en charge de l'opération à hauteur de 3,2 millions d'euros, incluant la commission des souscripteurs de 1,1 million d'euros.

1.5. Annexe aux comptes consolidés

1. Faits marquants de l'exercice

Plan de Restructuration financière

Le groupe Avanquest a finalisé son plan de restructuration financière (le « Plan de Restructuration ») avec une réduction de son endettement bancaire en France qui a été ramené à 1,6 million d'euros au 30 juin 2015.

Conformément au plan de restructuration financière présenté aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 29 avril 2015, la Société a procédé le 17 juin 2015 aux opérations suivantes :

- remboursement par la Société à ses créanciers bancaires d'une somme forfaitaire de 6,6 millions d'euros ;
- remboursement d'une somme forfaitaire de 0,6 million d'euros à BPI France Participations au titre de son compte-courant d'actionnaire.

La Société a enregistré d'une part, un produit de 8,2 millions d'euros lié à l'abandon du solde de la dette bancaire et, d'autre part, un produit de 2,4 millions d'euros lié à l'abandon du compte courant d'actionnaire de BPI France Participations.

La Société conserve en France une dette bancaire de 1,6 million d'euros remboursable soit par anticipation, lors de l'encaissement du prix différé d'Arvixé prévu en novembre 2015 ou *in fine* au 1er mai 2019. Cette somme de 1,6 million d'euros a déjà été versée sur un compte séquestre ouvert à la Caisse des dépôts et consignations « CDC » de sorte que ce remboursement n'affectera pas négativement la trésorerie.

Opérations financières et modification du capital

La Société a également procédé au remboursement, le 16 février 2015, des obligations convertibles en actions toujours en circulation à leur date de maturité, soit la somme de 4,945 euros par OCA (1,3 million d'euros).

BPI France Participation qui détenait environ 67% des OCA, avait renoncé formellement à ce remboursement et accepté de porter ces sommes (soit 3 061 400,01 euros) au crédit de son compte-courant d'actionnaire, lequel a été pour partie remboursé et pour partie abandonné dans le cadre du Plan de Restructuration.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a procédé le 9 avril 2015 à une réduction du capital social approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 mars 2015, ramenant la valeur nominale des actions composant le capital de la Société de 1 euro à 0,10 euro par action.

Parallèlement à la restructuration de son endettement, la Société a également procédé le 16 juin 2015 à une augmentation de capital d'un montant de 34,5 millions d'euros correspondant à l'émission de 345.000.000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune. La société Maslow Capital était l'intermédiaire financier en charge de l'opération.

Dans le cadre de cette augmentation de capital, certains managers du Groupe, ainsi que la société Maslow Capital Partners et Frédéric Paul, se sont engagés à conserver la totalité de leurs actions nouvelles jusqu'à l'expiration d'une durée de 6 mois (à l'exception de Pierre Cesarini qui s'est engagé pour une durée de 12 mois) suivant la date de règlement-livraison des actions, soit jusqu'au 16 décembre 2015 (16 juin 2016 pour Pierre Cesarini).

Avec une trésorerie de 30,5 millions d'euros au 30 juin 2015, le Groupe Avanquest possède maintenant la structure financière et la trésorerie permettant l'accélération de sa stratégie de croissance, notamment orientée autour du développement des activités d'impression digitale de sa division PlanetArt (Web-to-Print et Mobile-to-Print), de la gestion des objets connectés (myDevices) et la rationalisation de ses activités d'édition et de distribution logicielle (division Avanquest Software).

Modification de la gouvernance

Le Président du Conseil d'administration, Bruno Vanryb, ayant mené à bien sa mission d'accompagnement engagée il y a deux ans lors de la nomination de Pierre Cesarini à la Direction générale, a décidé, de laisser la présidence du Conseil à Pierre Cesarini.

Le Conseil d'administration du 23 juin 2015 a donc pris acte de sa démission et coopté, sur proposition de Bruno Vanryb, Pierre Cesarini, en qualité de membre du Conseil d'administration. Le Conseil a également choisi de nommer Pierre Cesarini à la Présidence du Conseil d'administration, celui-ci devenant donc Président Directeur Général.

Cession d'actifs

Enfin, le Groupe a cédé certaines activités qui ne s'inscrivaient plus dans sa stratégie de développement, lui permettant de dégager un financement supplémentaire pour le développement de ses nouvelles activités :

- cession, le 31 octobre 2014, de l'intégralité des actifs de sa filiale Arvix LLC détenue à 50% par Avanquest North America Inc, pour un montant total de 22 millions de dollars dont 8,6 millions de dollars (7,6 millions d'euros) ont été immédiatement distribués aux actionnaires minoritaires sous forme de distribution de dividendes ;
- cession de l'intégralité des titres EMME SA à Financière de Participation Industrielle (« SFPI »), les actifs d'EMME SA ayant été rétrocédés par SFPI à une filiale du groupe Avanquest nouvellement constituée, EMME SAS, le 31 mars 2015 ;
- cession le 29 mai 2015 de l'intégralité de sa participation dans ProcessFlows Ltd (UK) (« ProcessFlows »), filiale détenue à 100%, spécialisée dans la gestion de contenus d'entreprise, dans le cadre d'une opération de *Management Buy-Out* par certains managers de cette filiale. Le prix de cette cession s'élève à 4,35 millions d'euros qui ont été versés le 29 mai 2015 à hauteur de 4,0 millions d'euros, le solde 0.35 million est à échéance au 31 Octobre 2018. Ce montant pourra être augmenté de 2,0 millions d'euros supplémentaires dans le cadre de compléments de prix qui seront dus à Avanquest en cas de réalisation de certains objectifs par ProcessFlows dans les années à venir. Le paiement de ces compléments de prix interviendra, le cas échéant, en plusieurs versements annuels successifs jusqu'en 2018. Cette filiale représentait 100% de l'UGT BtoB du Groupe.

Dans le prolongement de ces opérations, le Groupe Avanquest a poursuivi la simplification de son organigramme juridique avec la dissolution d'Avanquest Italia et de Logiciels Avanquest Canada Inc., sociétés qui n'avaient plus d'activité. La filiale Emme Deutschland est actuellement en cours de dissolution.

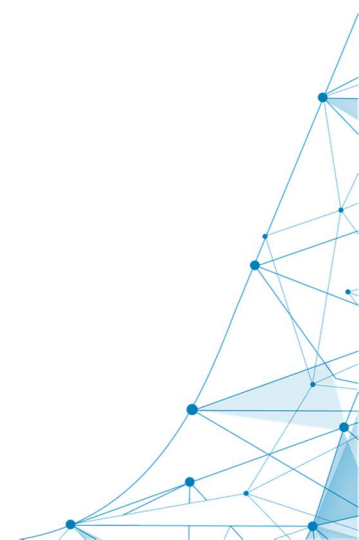


2. Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Pourcentage de Contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest SA 89/91 boulevard National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° Siret 329 764 625 00045	France	-		Société mère
Avanquest America Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808	Etats-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabaras Road, Suite 2005 Calabaras CA 91302-1547	Etats-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Italia Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano	Italie	100 % dissoute en 2015	100 %	Intégration globale
ProcessFlows UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100% cédée 28/05/2015	100%	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München	Allemagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100 %	100 %	Intégration globale
EMME SA 89/91 boulevard National 92257 La Garenne Colombes cedex N° Siret 393 588 595 00057	France	97,54% cédée 31/03/2015	97,54%	Intégration globale
EMME SAS 89/91 boulevard National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° Siret 809 966 500 0013	France	100 % Créée le 31/03/2015	100 %	Intégration globale
Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives, Mintigdon	Royaume Uni	100 %	100 %	Intégration globale

Emme Deutschland Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München	Allemagne	100 % en cours de dissolution	100 %	Intégration globale
Avanquest UK Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100 %	Intégration globale
Logiciels Avanquest Canada Inc. 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	Canada	100 % dissoute en 2015	100 %	Intégration globale
PC Helpsoft 300 - 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4	Canada	100 %	100 %	Intégration Globale
Arvix LLC 2711 Centerville Road, Suite 400 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	50 %	50 %	Mise en équivalence
Mediaclip 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3	Canada	22 %	22 %	Mise en équivalence
Planet Art Ltd Meadowlane, St Ives, Mintingdon	Royaume Uni	100 %	100 %	Intégration globale
Arvix Ltd Meadowlane, St Ives, Mintingdon	Royaume Uni	50 %	50 %	Mise en équivalence

Le Groupe détenait le contrôle de la filiale Arvix jusqu'au 2 novembre 2014 en vertu d'une option d'acquisition de 1% du capital et à ce titre, la filiale était intégrée globalement. L'option n'ayant pas été exercée, Avanquest n'a plus le contrôle de cette filiale qui est considérée comme une coentreprise et se trouve donc consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.



3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Avanquest au 30 juin 2015 comprennent la société Avanquest SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2014, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 1er juillet 2014 sont les suivantes :

- IFRIC 21 « Droits ou taxes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2011-2013.

L'application de ces normes est sans impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2014 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2015. Il s'agit de :

- IAS 19 amendée « Régime à prestations définies : Cotisations des membres du personnel » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012.

Aucun impact significatif n'est attendu de l'application de ces normes.

Les nouvelles normes et interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore homologués par l'Union Européenne sont les suivants :

- Améliorations annuelles, cycle 2012-2014 ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- IAS 16 et IAS 38 amendées « Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- IFRS 11 amendée « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes » ;
- IFRS 10 et IAS 28 amendées « Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou co-entreprise » ;
- IAS 1 « Initiative concernant les informations à fournir ».
- Amendements à IAS 27 méthode de mise en équivalence dans les états financiers individuels
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 date d'application obligatoire et informations à fournir en période de transition
- Amendements à IFRS 9 comptabilité de couverture et amendements à IFRS 9, IFRS7 et IAS39
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement
- IFRS 14 comptes de report réglementaires

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes consolidés et annexes 2014/2015 sont arrêtés par les Conseils d'administration en date du 8 octobre 2015.

Les comptes ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation. Les conditions qui sous-tendent ce principe sont détaillées dans la note 7.1.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent ; Les réalisations pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2015 concernent les éléments suivants :

- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur telles que décrites en note 4.1 ;
- la recouvrabilité des frais de développement activés telle que décrite en note 4.2.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} juillet 2011 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 4.1).

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou Groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Règles et méthodes d'évaluation

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter de leur commercialisation effective.

Avanquest et ses filiales procèdent à une évaluation périodique des perspectives commerciales et de la durée de vie utile de chaque développement. En cas de remise en cause de ces estimations il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

La valeur nette des frais de développement activés est par ailleurs testée dans le cadre du test d'impairment des écarts d'acquisition dans la mesure où ces actifs incorporels sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie identifiées.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3, 4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable sont comptabilisés à leur coût.

Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

Actifs détenus à des fins de transaction :

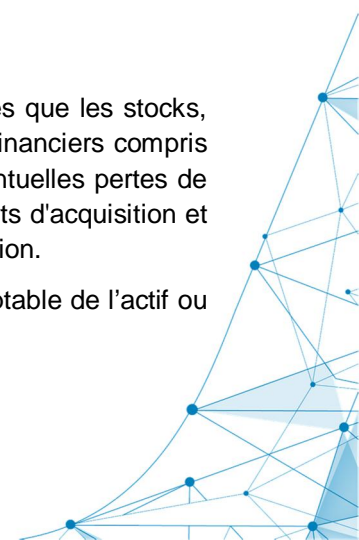
Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance fait l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.



La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un Business Plan à trois ans, établis par UGT, tel qu'arrêté par le Conseil d'administration, reflétant les performances attendues par UGT. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 3 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. Les flux de chaque UGT sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation forfaitaire de 30%.

Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations pour déterminer les tendances des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités. Les hypothèses utilisées pour ces calculs et telles que décrites dans la note 4.1, comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Prix moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

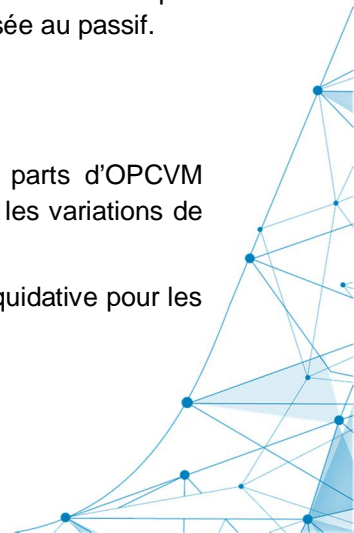
S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.



Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité édition et distribution de logiciels, des activités d'impression digitale (notamment Web to Print et Mobile to Print) et du chiffre d'affaires de l'activité des objets connectés (myDevices) consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques et d'accessoires.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante ;
- Les prestations de maintenance et hébergement sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat ;
- Les activités d'impression digitale sont reconnues en chiffre d'affaires au moment de la réalisation de la prestation ou de la livraison.

Les commissions d'apporteurs d'affaires pour certaines activités de support aux clients sont reconnues sur la base des relevés mensuels d'activité du partenaire.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de

développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Contribution Economique Territoriale

La CFE est comptabilisée en charges opérationnelles.

La CVAE est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

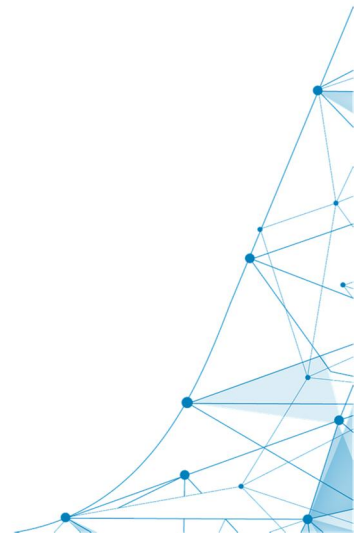
Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.



4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

L'évolution des écarts d'acquisition nets se traduit comme suit :

	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2014	Cession de ProcessFlows (1)	Cession d'Arvixe	Ecart de change	Dépréciation	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2015
UGT BtoB	6 947	(7 462)		515		-
UGT Impression Digitale (2)	3 900			861		4 761
UGT BtoC	11 953		(13 229) (3)	1 276		-
TOTAL	22 800	(7 462)	(13 229)	2 652	-	4 761

(1) Mouvements de l'exercice correspondant à la cession de ProcessFlows Ltd UK (100% de l'UGT BtoB)

(2) ex UGT Web-to- Print

(3) Les variations de Goodwill de l'UGT BtoC correspondent à la cession des actifs de l'entité Arvixe, incluse dans l'UGT Bto C mais dont le prix de cession avait été utilisé pour déterminer la juste valeur de l'écart d'acquisition affecté à cette activité dans le cadre de l'allocation des Goodwills aux UGT réorganisés au 30 juin 2014.

Compte tenu de la cession de ProcessFlows en mai 2015 qui constituait l'UGT BtoB, le découpage par UGT à fin juin 2015 est limité à 2 UGT :

- L'UGT BtoC composée de deux business units comprend :
 - L'édition et distribution de logiciels (Software) qui regroupe via sa division Avanquest Software toutes les activités de vente de produits en retail et en e-commerce au sein de 3 BU,
 - La gestion des objets connectés (Connected Devices) qui regroupe via sa division myDevices les nouvelles activités liées à la gestion et à la vente des objets connectés, dédiée :
 - au développement de logiciels sur mesure pour des industriels (Original Equipment Manufacturer comme Sony) ;
 - au lancement d'une plateforme globale de gestion de l'internet des objets connectés (myDevices) pour laquelle quatre contrats ont déjà été signés (commercialisation prévue au cours de l'exercice 2016) ;
 - enfin VCOM portait l'activité d'Arvixe cédée fin octobre 2014.
- L'UGT Impression Digitale (jusqu'ici Web To Print) regroupe toutes les activités de la division PlanetArt, incluant en particulier l'offre FreePrints sur mobile et l'ensemble des sites Web de création personnalisée d'objets.

Principales hypothèses du test d'impairment

- Les hypothèses d'exploitation intégrées dans le test d'impairment des actifs correspondent au business plan à trois ans (contre cinq précédemment) présenté par le management du Groupe et revu par les Conseils d'administration du 23 juillet 2015 et du 8 octobre 2015 ;
- La société a fait appel à un expert indépendant en valorisation pour la préparation de ces tests d'impairment ;
- Les justes valeurs déterminées dans le cadre du test d'impairment ont été obtenues en actualisant les données du Business Plan à trois ans du management sur la période de l'exercice 2016 à l'exercice 2018 ;
- Le taux d'actualisation retenu est un taux forfaitaire de 30%, contre un taux de 20% au 31 décembre 2014 ;
- Le taux de croissance à l'infini retenu reste identique à celui retenu au 31 décembre 2014, à savoir 2% ;
- Les coûts Corporate sont intégralement alloués aux UGT dans la préparation du test ;
- L'indicateur utilisé est l'EBITDA et les frais de recherche et développement engagés sont considérés comme des charges de la période.

A/ UGT Impression Digitale :

Les prévisions du management reposent sur un modèle de prévision basé sur quatre indicateurs clefs des activités Impression digitale :

- le coût d'acquisition des clients ;
- le panier moyen par client ;
- le pourcentage de clients existants qui repassent commande sur une période donnée ;
- le taux de marge brute.

Il ressort une valeur recouvrable de l'UGT Impression Digitale de 8,6 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2014. L'accroissement de la valeur recouvrable de cette UGT repose sur une augmentation du niveau d'EBITDA à horizon trois ans, résultant des capacités d'investissements marketings issues de la levée de fonds. Compte tenu d'une base comptable testée de 1,6 million d'euros, aucune dépréciation n'a été enregistrée.

La valeur terminale de l'UGT Impression Digitale représente 78% de la valorisation issue du DCF de cette entité.

B/ UGT BtoC :

Les prévisions 2016-2018 reposent sur les hypothèses suivantes :

- Une montée en puissance significative des ventes de l'offre myDevices ;
- Une amélioration du taux d'EBITDA entre 2015 et 2018 provenant de la montée en puissance des activités myDevices et de la focalisation sur la rentabilité sur l'activité Software.

Il ressort une valeur recouvrable de l'UGT BtoC de 16,8 millions d'euros contre 15,7 millions d'euros au 31 décembre 2014. Compte tenu d'une base comptable testée de 2,4 millions d'euros, aucune dépréciation n'a été enregistrée.

La valeur terminale de l'UGT BtoC représente 84% de la valorisation issue du DCF de cette entité.

Sensibilité des valeurs recouvrables UGT B to C

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valorisation de l'UGT B to C à la variation du taux d'EBITDA normatif et du taux de croissance à long terme. Il en résulte :

- Une valeur d'entreprise de l'UGT BtoC comprise entre 10,2 millions d'euros et 28,4 millions d'euros en faisant varier le taux d'EBITDA normatif de +/- 4 points et le taux d'actualisation de +/- 5 points
- Une valeur d'entreprise centrale de 17,2 millions d'euros soit compte tenu de coûts de cession estimés à 2%, une juste valeur nette des coûts de cession centrale de 16,8 millions d'euros.

		Taux d'actualisation					Taux d'actualisation		
		25,0%	30,0%	35,0%			25,0%	30,0%	35,0%
Taux de croissance à long terme	1,5%	22,1	16,9	13,3	Taux d'Ebitda normatif	9,8%	16,8	12,9	10,2
	1,8%	22,3	17,0	13,4		11,8%	19,7	15,0	11,9
	2,0%	22,6	17,2	13,5		13,8%	22,6	17,2	13,5
	2,3%	22,8	17,4	13,6		15,8%	25,5	19,3	15,2
	2,5%	23,1	17,5	13,7		17,8%	28,4	21,5	16,8

Sensibilité des valeurs recouvrables UGT Impression Digitale

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valorisation de l'UGT Impression Digitale à la variation du taux d'EBITDA normatif et du taux de croissance à long terme. Il en résulte :

- Une valeur d'entreprise de l'UGT Impression Digitale comprise entre 5,0 millions d'euros et 14,7 millions d'euros en faisant varier le taux d'EBITDA normatif de +/- 2 points et le taux d'actualisation de +/- 5 points ;
- Une valeur d'entreprise centrale de 8,8 millions d'euros soit compte tenu de coûts de cession estimés à 2%, une juste valeur nette des coûts de cession centrale de 8,6 millions d'euros.

		Taux d'actualisation					Taux d'actualisation		
		25,0%	30,0%	35,0%			25,0%	30,0%	35,0%
Taux de croissance à long terme	1,5%	11,1	8,5	6,7	Taux d'Ebitda normatif	3,3%	8,2	6,3	5,0
	1,8%	11,3	8,6	6,8		4,3%	9,8	7,5	6,0
	2,0%	11,5	8,8	6,9		5,3%	11,5	8,8	6,9
	2,3%	11,7	8,9	7,0		6,3%	13,1	10,0	7,8
	2,5%	11,9	9,0	7,1		7,3%	14,7	11,2	8,8

Les performances des UGT au 30 juin 2015 sont présentées dans la note d'info sectorielle.

Le management estime que les niveaux d'EBITDA historiques de ces UGT ne sont pas représentatifs de leur capacité bénéficiaire retenue dans le Business Plan suite à la mise en place de la nouvelle stratégie.

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de frais de développement et logiciels.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés peut conduire Avanquest à remettre en cause les perspectives commerciales de différents projets. L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus n'a pas généré d'amortissements exceptionnels sur l'exercice. Par ailleurs, la revue de la valorisation des actifs dans le cadre du test d'impairment réalisé sur les unités génératrices de trésorerie auxquels ces frais sont attachés n'a pas conduit à constater de dépréciation des frais de développement activés.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut Jun 2013	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Jun 2014	Amort.et provision 30/06/2014	Net Jun 2014
Frais de développement et logiciels	11 177	3 007	(2 368)	2 470	14 285	8 355	5 929
Portefeuilles clients	492	-	(32)	(12)	448	194	254
Dépôts	11	2	(1)	-	12	0	12
Autres	4 735	29	377	(2 980)	2 161	1 820	341
Total	16 415	3 039	(2 024)	(523)	16 906	10 369	6 536

	Brut Jun 2014	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Jun 2015	Amort.et provision 30/06/2015	Net Jun 2015
Frais de développement et logiciels	14 285	4 040	(1 258)	(322)	16 745	10 003	6 742
Portefeuilles clients	448	-	-	58	506	194	312
Dépôts	12	-	-	(2)	10	-	10
Autres	2 161	64	(20)	(368)	1 837	1 638	199
Total	16 906	4 104	(1 278)	(634)	19 099	11 836	7 263

4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut Juin 2013	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Juin 2014	Amort.et provision 30/06/2014	Net Juin 2014
Agencements, aménagements et installations	1 227	110	534	(214)	1 657	1 297	360
Matériel de transport	63	134	(39)	(6)	152	35	117
Matériel et mobilier de bureau & informatique	2 849	254	580	78	3 761	3 337	424
Total	4 139	498	1 075	(142)	5 570	4 669	901

	Brut Juin 2014	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Juin 2015	Amort.et provision 30/06/2015	Net Juin 2015
Agencements, aménagements et installations	1 657	248	(358)	(271)	1 276	929	347
Matériel de transport	152	-	-	19	171	77	94
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 761	115	(43)	(1 931)	1 902	1 755	147
Total	5 570	363	(401)	(2 183)	3 349	2 761	588

4.4. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2013/2014 et 2014/2015 évoluent comme suit :

	Amort. cumulés au 30/06/2013	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2014
Frais de développement et logiciels	7 009	3 044	(2 689)	993	8 356
Portefeuilles clients	226	-	(32)	-	194
Autres	3 244	326	412	(2 162)	1 820
Total immobilisations incorporelles	10 480	3 370	(2 310)	(1 170)	10 370
Immobilisations corporelles	3 157	486	1 135	(109)	4 669
Total	13 637	3 856	(1 175)	(1 279)	15 039

	Amort. cumulés au 30/06/2014	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2015
Frais de développement et logiciels	8 356	3 878	(1 364)	(867)	10 003
Portefeuilles clients	194	-	-	-	194
Autres	1 820	263	(20)	(425)	1 638
Total immobilisations incorporelles	10 370	4 141	(1 384)	(1 292)	11 835
Immobilisations corporelles	4 669	508	(395)	(2 021)	2 761
Total	15 039	4 649	(1 779)	(3 313)	14 596

4.5. Stocks

A la clôture de l'exercice 2015, les stocks sont composés pour 3,7 millions d'euros de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (4,9 millions d'euros au 30 juin 2014) et pour 2,1 millions d'euros de CD ROM pressés et conditionnés (2,4 millions d'euros au 30 juin 2014).

4.6. Echancier des créances clients

	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J	Dépréciation créances échues depuis plus de 90J
30/06/2015	5 358	4 236	764	358	605
30/06/2014	11 246	6 686	2 929	1 631	1 220

4.7. Actif d'impôt et autres créances courantes

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	30/06/2015	30/06/2014
Royalties prépayées	895	1 344
Créances fiscales (1)	1 466	685
Loyers	296	33
Autres (2)	2 907	2 367
Total	5 563	4 429

(1) Les actifs d'impôts sont principalement constitués du crédit d'impôt pour l'emploi et la compétitivité « CICE » pour un montant de 0.1 million d'euros et des crédits d'impôt recherche « CIR » pour un montant de 1,1 million d'euros en France, dont un montant de 834 milliers d'euros représentant les années 2011 à 2013 qui a été encaissé le 6 Août 2015.

(2) Les autres créances sont principalement constituées d'un compte séquestre de 1,6 million d'euros valable jusqu'au 31 décembre 2015 lié à la cession d'Arvix (rien au 30 juin 2014), de charges constatées d'avance (0,7 million d'euros au 30 juin 2015 et 2 millions d'euros au 30 juin 2014) et de créances sur cession d'actifs de 0,4 million d'euros liées à la partie différée du prix de la cession de ProcessFlows.

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (30,5 millions d'euros au 30 juin 2015 et 10,6 millions d'euros au 30 juin 2014) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

	Trésorerie au 30/06/2014 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2014 (Devise)
Euro	6 601	6 601
US Dollars	1 492	2 037
GB Pounds	2 186	1 752
RMB	12	103
Dollars Canadiens	300	437
TOTAL	10 591	

	Trésorerie au 30/06/2015 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2015 (Devise)
Euro	25 871	25 871
US Dollars	2 394	2 679
GB Pounds	2 098	1 493
RMB	10	69
Dollars Canadiens	89	123
TOTAL	30 461	

5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

5.1. Capitaux propres

Capital social

Au 30 juin 2015, le capital social de la société Avanquest SA est composé de 374.982.555 actions d'un nominal de 0,1 euro, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

Evolution du nombre d'actions et du capital social

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

	Unités	Montant en €
Au 30 juin 2014	27 354 441	27 354 441
Emission d'actions nouvelles en raison d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de titulaires de comptes courants d'actionnaires constatée par le Conseil d'administration le 2 septembre 2014.	2 621 963	2 621 963
Emission d'actions nouvelles en raison de la conversion d'obligations convertibles en actions constatée par le Conseil d'administration en date du 10 février 2015.	6 151	6 151
Réduction du capital social le 9 avril 2015 pour le ramener de 29 982 555 euros à 2 998 255,50 euros par réduction de la valeur nominale de l'action passant de 1 euro à 0,10 euro.		-26 984 300
Emission d'actions nouvelles en raison d'une augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires constatée le 16 juin 2015.	345 000 000	34 500 000
Au 30 juin 2015	374 982 555	37 498 256

La variation de capital social d'un montant net de 10,1 millions d'euros au titre de l'exercice s'explique par une :

- augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de 2,6 millions d'euros (2 621 963 actions nouvelles à un prix unitaire de un euro) par compensation de créances en comptes courants d'actionnaires constatée le 2 septembre 2014 et, certains porteurs d'Obligations convertibles en actions « OCA » ont exercé leur droit à l'attribution d'actions entraînant la création de 6 151 actions constaté le 10 février 2015 (6 milliers d'euros) ;
- une réduction de la valeur nominale des titres de - 0,9 euro (passage de 1 euro à 0,1 euro) soit un montant global de 27 millions d'euros imputé sur le report à nouveau débiteur ; et
- une augmentation de capital de 34,5 millions d'euros, constatée par décision du 16 juin 2015 donnant lieu à l'émission de 345 millions de titres à 0,1 euro par action réalisée de la manière suivante :
 - 260 295 100 actions souscrites à titre irréductible ;
 - 39 704 900 actions souscrites à titre réductible ;
 - 45 000 000 actions souscrites dans le cadre de la mise en œuvre par le Conseil de l'option de sur-allocation.

Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2015, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	340 000
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2015	337 500
Nombre de bénéficiaires	37
Dont dirigeants	0
Prix de souscription	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2015	125 333
Titres souscrits au 30/06/2015	0
Titres potentiels maximum*	81 667

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Ces options n'ont pas été considérées comme dilutives dans le calcul du résultat par action compte-tenu du cours d'exercice supérieur au cours de l'action.

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2015, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites encore en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/07/2010	29/11/2012	10/12/2013
Nombre de titres autorisés	500 000	900 000	500 000
Date du Conseil d'administration	4/11/10	25/07/13	27/06/14
Nombre de titres attribués au 30/06/2015	374 500	900 000	390 000
Nombre de bénéficiaires	16	5	81
Dont dirigeants	0	5	1
Période d'acquisition	2 à 4 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2015	118 250	240 000	51 000
Actions émises au 30/06/2015	118 250	0	0
Titres potentiels maximum*	245 000	640 000	372 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest serait augmenté d'un montant de 133 866,7 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 37 498 255,5 euros à 37 632 122,20 euros soit une augmentation de 0,36 % étalée dans le temps entre 2015 et 2018. Il est cependant nécessaire de noter que 81 % des actions gratuites ne seront attribuées de façon définitive que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.

5.2. Provisions

Les provisions ont évolué comme suit au cours des exercices 2013/2014 et 2014/2015:

	Provisions 30/06/2013	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2014
Provisions	3 282	(2)	250	(622)	489	(1 695)	1 702

	Provisions 30/06/2014	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2015
Provisions	1 702	-	36	(110)	783	(843)	1 568

Au 30 juin 2015, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0,4 million d'euros) et le solde des coûts de restructuration non encore décaissés, principalement le coût de départ de salariés (0,5 million d'euros) ou d'abandon de surface locative (0,5 million d'euros). La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice. Un litige aux Etats-Unis, de type « Class Action », ne présente pas de risque significatif, ce risque étant couvert par les polices d'assurances du Groupe.

5.3. Passifs financiers

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	30-juin-13	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-14
Emprunts obligataires	3 990	-	-	-	3 990
Emprunts lignes de crédit	21 579	40 853	(41 488)	(476)	20 468
Autres dettes financières	2 934	427	(135)	277	3 503
Concours bancaires courants	125	-	(55)	(2)	68
Instruments financiers passifs	27	-	(25)	-	2
Intérêts courus non échus	371	144	-	-	515
Total	29 025	41 424	(41 703)	(201)	28 546

	30-juin-14	Augmentations (2)	Remboursements	Variation périmètre/ Variation	Autres variations (1)	30-juin-15
Emprunts obligataires	3 990	-	(1 276)	(28)	(2 685)	-
Emprunts lignes de crédit	20 468	46 641	(53 517)	958	(8 476)	6 074
Autres dettes financières	3 503	-	(1 130)	-	(1 950)	423
Concours bancaires courants	68	-	(30)	(8)	-	30
Instruments financiers passifs	2	-	-	-	-	2
Intérêts courus non échus	515	-	-	-	(451)	64
Total	28 546	46 641	(55 953)	922	(13 563)	6 593

(1) Les autres variations sont principalement liées aux abandons de créances, pour un montant de 10 656 milliers d'euros et l'incorporation de créances au capital pour un montant de 2 622 milliers d'euros qui ont été retraités dans la rubrique remboursement d'emprunts du tableau de flux de trésorerie.

(2) Les enregistrements sur la ligne Emprunts lignes de crédit correspondent aux mouvements bancaires mensuels tels que prévus dans les contrats d'emprunts, ils sont intégralement compensés par des diminutions.

Emprunts obligataires

Au 30 juin 2015, il n'existe plus aucune obligation convertible :

- La société a procédé le 16 février 2015 au remboursement au marché des OCA pour 1 276 milliers d'euros ;
- 6151 obligations convertibles ont été converties en actions pour un montant de 28,3 milliers d'euros ;
- Les sommes dues à la BPI Participations au titre du remboursement de ses OCA, soit un montant total de 3 061 milliers d'euros (comprenant 2 887 milliers d'euros en principal et 175 milliers d'euros en intérêts), ne lui ont pas été versées en numéraire et ont été créditées au compte courant d'actionnaire bloqué ouvert à son nom. La société a remboursé le 17 juin 2015 à BPI Participations un montant forfaitaire de 635 milliers d'euros, le solde de la créance en compte courant OCA soit 2 426 milliers d'euros a été abandonné par BPI Participations.

Emprunts lignes de crédit

Conformément au plan de restructuration financière présenté aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 29 avril 2015, la Société a procédé le 17 juin 2015 aux opérations suivantes :

- remboursement par la Société à ses créanciers bancaires d'une somme forfaitaire de 6,6 millions d'euros ;
- remboursement d'une somme forfaitaire de 0,6 million d'euros à BPI France Participations au titre de son compte-courant d'actionnaire ;

La société a enregistré d'une part, un produit de 8,2 millions d'euros lié à l'abandon du solde de la dette bancaire et, d'autre part, un produit de 2,4 millions d'euros lié à l'abandon du compte courant d'actionnaire.

La Société conserve en France une dette bancaire de 1,6 million d'euros remboursable soit par anticipation, lors de l'encaissement du prix différé d'Arvixé prévu en novembre 2015 ou *in fine* au 1er mai 2019. Cette somme de 1,6 million d'euros a déjà été versée sur un compte séquestre ouvert à la Caisse des dépôts et consignations « CDC » de sorte que ce remboursement n'affectera pas négativement la trésorerie.

Le solde des lignes de crédit des filiales étrangères comprend un montant de 3,3 millions d'euros pour Avanquest North America Inc. et un montant de 1,2 million d'euros pour Avanquest China.

Autres dettes financières

Cette diminution correspond principalement à la conversion des comptes courants d'actionnaires en capital

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts lignes de crédit	6 074	4 287	1 787	-
Autres dettes financières	423	423	-	-
Concours bancaires courants	30	30	-	-
Instruments financiers passifs	2	2	-	-
Intérêts courus non échus	64	64	-	-
Total	6 593	4 806	1 787	-

Lignes de crédit

Compte tenu de la restructuration de l'endettement, les lignes de crédit mises en place en 2006, 2009, 2010 et 2011 par Avanquest SA d'un montant de 17,1 millions d'euros au 30 juin 2014 ont été ramenées à 1,6 million d'euros au 30 juin 2015. Il n'existe plus de ligne de crédit en devise étrangère. Le montant des intérêts courus non échus s'élève à 64 milliers d'euros.

Avanquest North America Inc. dispose d'une ligne de crédit à hauteur de 4,5 millions de dollars. En mai 2015, celle-ci a signé avec la banque Cathay un prêt à long terme de 2 millions de dollars au taux variable de 5,25%.

Le financement utilisé au 30 juin 2015 s'élève à 3,65 millions de dollars soit 3 262 milliers d'euros (dont partie à long terme de 1787 milliers d'euros).

Avanquest China dispose au 30 juin 2015 d'une ligne de crédit garantie par la banque Cathay chez Avanquest North América de 8,4 millions RMB, soit 1,2 million d'euros. Cette ligne de crédit a été intégralement remboursée à fin août 2015.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières de 423 milliers d'euros sont composées du solde du prêt Oséo innovation pour un montant de 383 milliers d'euros et des comptes courants d'actionnaires pour un montant de 39 milliers d'euros.

5.4. Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

Au 30 juin 2014			Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	-	-				
Autres actifs financiers	813	813		813		
Autres actifs non courants	-	-				
Clients et comptes rattachés	10 026	10 026		10 026		
Autres actifs courants	5 938	5 938		5 938		
Trésorerie et équivalents (1)	10 591	10 591	10 591			
Total des actifs	27 369	27 369	10 591	16 777	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	3 008	3 008			3 008	
Autres passifs non courants	437	437	437			
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	25 538	25 538			25 536	2
Fournisseurs et comptes rattachés	19 768	19 768		19 768		
Autres passifs courants	12 075	12 075		12 075		
Total des passifs	60 826	60 826	437	31 843	28 544	2

Au 30 juin 2015			Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	0	0				
Autres actifs financiers	738	738		738		
Autres actifs non courants	-	-				
Clients et comptes rattachés	4 753	4 753		4 753		
Autres actifs courants	6 893	6 893		6 893		
Trésorerie et équivalents (1)	30 461	30 461	30 461			
Total des actifs	42 845	42 845	30 461	12 384	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	1 787	1 787			1 787	
Autres passifs non courants	376	376	376			
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	4 806	4 806			4 804	2
Fournisseurs et comptes rattachés	21 338	21 338		21 338		
Autres passifs courants	4 556	4 556		4 556		
Total des passifs	32 864	32 864	376	25 895	6 591	2

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables et ne tient pas compte de l'impact potentiel des négociations en cours avec les banques.

5.5. Autres passifs financiers non courants

Les autres passifs non courants proviennent des indemnités de départ en retraite provisionnées au bilan (0,4 million d'euros).

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

Depuis la cession des activités non stratégiques du Groupe en 2015 (Arvix et ProcessFlows notamment), l'activité du Groupe peut se résumer en trois business :

- Impression Digitale_ : regroupe via sa division PlanetArt toutes les activités d'impression digitale, incluant le mobile-to-print (via l'application FreePrints) et le web-to-print ;
- Edition et distribution de logiciels : regroupe via sa division Avanquest Software toutes les activités de vente de produits en négoce et en e-commerce ;
- Gestion des objets connectés : regroupe via sa division myDevices les nouvelles activités liées à la plateforme globale de gestion de l'internet des objets connectés (myDevices principalement), ainsi que la vente d'objets connectés (caméras...). Pour l'instant cette activité est naissante et peu significative dans le groupe, elle est incluse dans l'UGT BtoC.

6.1.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

En M€	2014-2015	Poids	2013-2014	Poids	Ecarts	Ecarts
	(12 mois)	%	(12 mois)	%	M€	%
Impression Digitale	33,0	35,5%	17,3	20,2%	15,7	91,1%
Edition & Distribution de logiciels	51,3	55,1%	54,9	64,1%	-3,6	-6,6%
Objets Connectés	5,5	5,9%	5,5	6,4%	0,0	-0,3%
CA BtoC avant Arvix & BtoB	56,8	61,0%	60,4	70,5%	-3,6	-6,0%
CA avant Arvix & BtoB	89,8	96,5%	77,7	90,7%	12,1	15,6%
BtoC Arvix	3,3	3,5%	7,9	9,3%	-4,7	-58,7%
Total CA après IFRS 5	93,1	100,0%	85,7	100,0%	7,4	8,7%
BtoB (1)	15,8		15,3		0,6	3,7%
Total CA avant IFRS 5	108,9		100,9		8,0	7,9%

(1) En application de la norme IFRS 5, l'activité de la filiale ProcessFlows Ltd est retraitée des chiffres consolidés sur les exercices analysés.

6.1.2. Correction d'erreur sur le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé tel qu'indiqué dans le communiqué de presse de la société du 14 août 2015 a été modifié suite à l'analyse de la substance de prestations de support pour lesquelles le Management a conclu qu'Avanquest agissait en tant qu'apporteur d'affaires et pour lesquelles le chiffre d'affaires devait être comptabilisé en net, d'où une réduction de 2,1 M€ de chiffre d'affaires et des charges. Le chiffre d'affaires 2013-2014 a également été retraité de 0,7 M€. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat opérationnel.

6.1.3. Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique

En M€	2014-2015	%	2013-2014	%
	(12 mois)		(12 mois)	
France	13,6	14,6%	14,1	16,4%
Etats-Unis	48,5	52,1%	48,7	56,9%
Grande Bretagne	17,5	18,8%	7,6	8,9%
Allemagne	7,0	7,5%	7,5	8,8%
Autres pays d'Europe	2,9	3,1%	6,4	7,5%
Autres pays	3,7	4,0%	1,3	1,5%
Total CA	93,1	100,0%	85,7	100,0%

A périmètre comparable (hors Arvixé cédée le 31 octobre 2014), les ventes Etats-Unis augmentent de +10,8% soit une progression de 4,4 millions d'euros. La montée en puissance des nouvelles activités Impression digitale (Web-to-Print et Mobile-to-Print) explique la progression des ventes aux Etats-Unis et en Angleterre. L'Angleterre a connu une activité ventes de produits en négoce de logiciels soutenue notamment par les jeux.

6.2. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 376 milliers d'euros pour les salariés français au 30 juin 2015 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est un produit de 60 milliers d'euros se décomposant en coût des services rendus de 28 milliers d'euros, coût financier de 11 milliers d'euros et coût actuariel de - 99 milliers d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	2,06%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	0,0%
Augmentation des salaires :	1 à 4% suivant l'âge

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

6.3. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste correspond principalement aux redevances versées sur les contrats d'édition (10,6 millions d'euros).

6.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels qui s'élèvent à un profit de 15,6 millions d'euros sont composés de :

- la cession des actifs de la filiale Arvixé pour un produit de 7,4 millions d'euros (plus-value des minoritaires incluses dans le résultat du groupe par intégration globale);
- le produit de cession de EMME SA de 0,6 million d'euros;
- l'abandon des créances des banques dans le cadre de la restructuration financière pour un produit de 8,2 millions d'euros ;
- l'abandon du compte courant BPI France pour un produit de 2,4 millions d'euros ;
- les coûts de restructuration financière de -0,8 million d'euros ;
- les charges de restructuration opérationnelle de -1,4 million d'euros ;
- les primes au management liées à la restructuration financière de -0,6 million d'euros ;
- les autres coûts opérationnels pour un montant de -0,2 million d'euros.

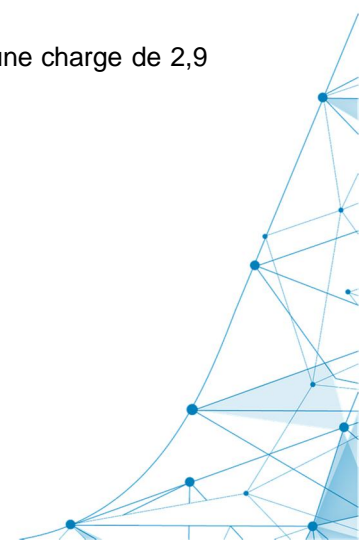
6.5. Analyse du résultat financier

Le résultat financier montre un profit de 1,1 million d'euros provenant pour 1,9 million d'euros des écarts de change nets favorables latents sur les comptes courants inter-compagnies, et pour 0,8 million d'euros du coût de l'endettement net.

6.6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice ressort à une charge 0,6 million d'euros, contre une charge de 2,9 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le rapprochement de la charge d'impôts s'analyse comme suit :



	2014/15 (12 mois)	2013/14 (12 mois) Retraité
Résultat imposable	2 063	(39 665)
Impôt théorique (33,33%)	(688)	13 220
Impôt au compte de résultat	(571)	(2 930)
Taux d'impôt effectif	27,68%	-7,39%
Différence	117	(16 151)
<i>Dont</i>		
Déficit non activé (1)	(1 094)	(6 546)
Autres différences permanentes	1 247	(9 815)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	226	86
Autres différences	(262)	124

(1) Principalement US (0.9) million d'euros et UK (0.1) million d'euros

6.7. Impôts différés

Compte tenu des pertes fiscales récentes dans les principaux pays dans lequel le groupe opère, aucun impôt différé actif n'a été constaté au bilan. Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 47,0 millions d'euros pour les entités françaises, 2,3 millions de £ pour les entités anglaises et 37,8 millions de dollars pour les entités américaines.

6.8. Résultat par action

	2014/15	2013/14
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	(6 531)	(42 192)
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	57 889 722	20 801 635
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	57 889 722	20 801 635
Résultat de base par action (euros) (a/b)	(0,11)	(2,03)
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	(0,11)	(2,03)

6.9. Résultat net des activités abandonnées

Le Groupe a cédé ProcessFlows Ltd UK le 29 mai 2015 pour un prix de 4,35 millions d'euros, susceptible d'être majoré de 2,0 millions d'euros si certains objectifs sont atteints. Ce prix a été jugé équitable par le cabinet Crowe Horwath nommé en qualité d'expert indépendant, qui a conclu à une valeur de ProcessFlows de 5,1 millions d'euros dans un rapport du 19 mai 2015.

Cette opération s'est effectuée alors que les perspectives de rentabilité de ProcessFlows ont été revues à la baisse suite à l'apparition d'une menace liée à un changement intervenu chez l'un de ses principaux fournisseurs. Le principe de cette cession dans les meilleures conditions pour le Groupe a été autorisé par le Conseil d'administration du 17 avril 2015. Compte tenu du contexte et de la volonté du management de se désengager des activités non stratégiques pour financer sa stratégie de croissance, le Groupe a accepté cette offre du management de cette filiale.

ProcessFlows Ltd UK constituait l'UGT BtoB. En application de la norme IFRS 5 le résultat net de cette activité et de la moins-value réalisée lors de sa cession est présenté, sur les deux périodes publiées, sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net des activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie de N-1.

La présente note présente les principaux agrégats de compte de résultat et de flux de trésorerie de ProcessFlows pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 29 mai 2015.

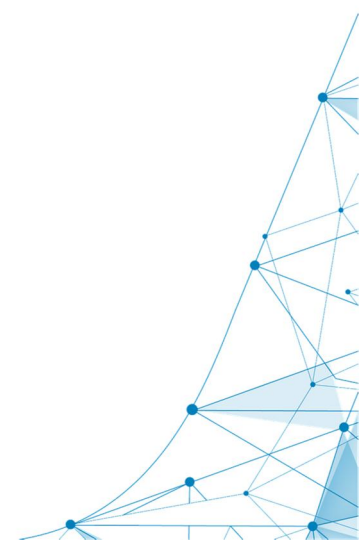
Le compte de résultat contributif de ProcessFlows sur l'exercice juillet-mai 2015 et 2014 est présenté ci-dessous :

En M €	2014/2015 Juillet-Juin (11 mois)	2013/2014 Juillet-Juin (12 mois)
Chiffre d'affaires net	15 825	15 954
Résultat opérationnel courant	1 121	1 361
Autres charges et produits opérationnels	(4 118)	0
Résultat opérationnel	(2 998)	1 361
Autres produits financiers	1	2
Résultat financier	1	2
Charge d'impôts	(170)	(212)
Résultat net	(3 166)	1 151

Le résultat opérationnel a été impacté par la moins-value de cession de 3,9 millions d'euros (prix de cession 4,35 millions d'euros moins les capitaux propres consolidés de 8,2 millions d'euros) et des frais de cession pour un montant de 0,3 million d'euros.

Le tableau de flux de trésorerie de ProcessFlows sur l'exercice juillet-juin 2015 et 2014 est présenté ci-dessous :

	2014/15 Juillet-Juin (11 mois)	2013/14 Juillet-Juin (12 mois)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(375)	1 160
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(61)	(269)
Flux de trésorerie net lié au financement	-	-
Variation de trésorerie des activités abandonnées	(436)	891



7. Note sur les risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

7.1. Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

Après la réalisation du plan de restructuration financière et de la recapitalisation effectuée le 16 juin 2015, le groupe dispose d'une trésorerie positive de 30,5 millions d'euros en date du 30 juin 2015 et possède la structure financière et le financement nécessaires à l'accélération de sa stratégie de croissance.

Dans le cadre de la revue du risque de liquidité et de l'application du principe de continuité d'exploitation, le management a établi des prévisions de trésorerie à horizon 12 mois en lien avec les budgets et plans et considère être en mesure d'assurer le financement de son activité. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles.

7.2. Risque de marché

7.2.1. Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis et en livres en Angleterre diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie.

La société peut bénéficier de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Le taux de change du dollar a connu une forte variation ces derniers mois impactant significativement le niveau du chiffre d'affaires du Groupe et les gains de change latents sur les comptes-courants inter-compagnies enregistrés en produits financiers.

7.2.2. Risque de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest SA (1,6 million d'euros) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois, majoré de 2% l'an.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America Inc. (solde de 3,3 millions d'euros) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain. La ligne de crédit existante au 30 juin 2015 de 1,2 million d'euros avec Avanquest China a été entièrement remboursée en Août 2015.

Le groupe n'a plus recours à des instruments financiers de couverture de taux au 30 juin 2015.

7.2.3. Risque sur les actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 123 474 actions au 30 juin 2015, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Risque de crédit et de contrepartie**7.2.4. Risque clients**

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 18,6 millions d'euros et représente 20,7% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 17,3% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2014/15, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 3,9 % du chiffre d'affaires consolidé hors ProcessFlows et Arvix, le deuxième client a représenté 3,6 %, le troisième client 2,5% et le quatrième 2,1%.

La majeure partie du chiffre d'affaires (on-line et impression digitale) est réalisée en BtoC et payée comptant. Ainsi le risque client, ainsi que le risque de crédit sont faibles.

Compte tenu de la diversité et de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciables. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest d'accentuer la diversification de sa clientèle.

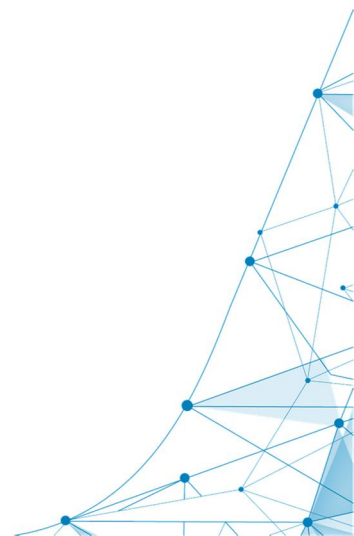
Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente (cf. note 4.6).

7.2.5. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe. Avanquest et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs.

Avanquest est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

Lorsque les filiales commercialisent des logiciels développés par des éditeurs partenaires, elles sont liées par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.



8. Notes sur les engagements hors bilan

8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Aucune clause de complément de prix n'est encore applicable sur les acquisitions effectuées lors des exercices précédents.

8.2. Engagements et garanties donnés

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (4.5 millions de dollars) accordée à sa filiale Avanquest North America Inc et aussi à la banque Cathay pour le nouveau prêt de 2 millions de dollars contracté le 20 mai 2015. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5 million d'euros et de sa filiale anglaise vis-à-vis d'une banque pour un montant maximum de 0,4 million de livres dans le cadre d'une ligne de crédit.

Par ailleurs, Avanquest a accordé une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de Carteland au 31 décembre 2013 et sur les éléments d'actifs d'Arvix à la date de cession.

8.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7 millions d'euros (la « Ligne SG/LCL/Arkéa Banque 2009 »), Avanquest a (i) nanti auprès des banques Société Générale, LCL, et Arkéa Banque le fonds de commerce de ses activités françaises et (ii) contracté une garantie auprès de BPI Financement à hauteur de 75% du principal.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9 millions d'euros destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre du Plan de Restructuration financière de la Société, les créanciers de celle-ci ont accepté de lever, le 17 juin 2015, parallèlement au remboursement de son endettement, toutes les sûretés et garanties détenues par ces créanciers, à l'exception de celles attachées à la ligne SG/LCL/Arkéa expressément maintenues jusqu'au remboursement intégral de cette ligne de crédit.

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America Inc. ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (4,5 millions de dollars) et un prêt (3 millions de dollars) à Avanquest North America Inc.

8.4. Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

Le complément de prix de 2 millions d'euros lié à la vente de ProcessFlows, n'a pas été intégré en comptabilité dans le calcul de la moins-value et sera enregistré en produit le cas échéant si cela se réalise.



9. Autres informations

9.1. Effectif du Groupe

Au 30 juin 2015, le Groupe Avanquest compte 326 salariés (contre 551 au 30 juin 2014). Cette baisse s'explique principalement par la cession des actifs de la filiale américaine Arvix détenue à 50% pour 53 ETP (Equivalent Temps Plein) et par la cession de la filiale ProcessFlows Ltd UK 160 ETP (Bulgarie - 100 ETP et Winchester - 60 ETP)

Répartition de l'effectif par pays :

	France	Etats-Unis	Grande-Bretagne	Allemagne	Chine	Canada	Autres Europe	Total
30/06/ 2015	74	167	32	7	40	6	0	326
30/06/ 2014	93	224	96	6	38	5	89	551

La moyenne d'âge des collaborateurs du Groupe Avanquest est de 37,5 ans.

9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants(1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2015/14	2014/13
Rémunération fixe	710	924
Rémunération variable	274	313
Avantages en nature	26	45
Jetons de présence	73	79
Honoraires(2)	946	105
Avantage du personnel à court terme	2 028	1466
Paiements fondés sur des actions	0	10
Indemnités de fin de contrat de travail	0	255
Total	2 028	1731

(1) PDG, DG et membres du Conseil d'administration

(2) Elendil & Navendis 0,5 M€, 1 050 Partners 0,3 M€ et Be Brave 0,2 M€

Les dirigeants de la filiale américaine Roger Bloxberg et Todd Helfstein bénéficient depuis le 8 novembre 2012 d'une option d'acquies chacun 10% de l'activité Mobile to Print US à un prix égal à deux fois l'investissement du groupe en capital et en frais de recherche et développement dans le cadre d'un potentiel spin-off de cette activité

9.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

La forte croissance du chiffre d'affaires de l'activité Impression Digitale a pu être obtenue grâce à l'acquisition de nombreux clients, suite à des investissements significatifs en marketing, ce qui a impacté défavorablement le résultat opérationnel courant.

L'UGT BtoB représentant 100% de la société ProcessFlows a été cédée au cours de l'exercice.

L'information sectorielle s'analyse de la façon suivante :

Données par UGT- millions d'euros	BtC	Impression Digitale (2)	Groupe
Chiffre d'affaires	60.1	33.0	93.1
Résultat opérationnel courant(1)	-2.4	-9.0	-11.4

(1) Après affectation des frais Corporate (2) ex UGT Web to Print

Données par UGT- milliers d'euros	BtoC	Impression Digitale	Groupe	Total
Actif non courant	8 487	7 196		15 683
dont				
Ecart d'acquisition	0	4 761		4 761
Immobilisation incorp.	4 938	2 325		7 263
Immobilisation corp.	478	110		588
Acquisition immo incorp.	2 232	1 862		4 094
Acquisition immo corp.	199	116		315

Lors de l'exercice précédent, l'activité était répartie de la manière suivante :

Données par UGT-milliers d'euros	BtoC	BtoB	Impression Digitale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires	68 762 (1)	15 573	17 293			101 628 (1)
Résultat opérationnel courant	2 370	1 589	-4 760	-16	-3 738	-4 555

(1) Avant correction d'erreur 0,7 M€ cf 6 .1.2

Données par UGT-milliers d'euros	BtoC	BtoB	Impression Digitale	Groupe	Total
Actif non courant	18 268	7 438	5 318	158	31 183
dont					
Ecart d'acquisition	11 953	6 947	3 900		22 800
Immobilisation incorp.	4 995	188	1 352		6 536
Immobilisation corp.	532	302	66		901
Acquisition immo incorp.	1 690	85	1 200		2 976
Acquisition immo corp.	343	9	146		498

9.4. Evénements postérieurs à la clôture

Compte tenu du changement de répartition actionnariale, certains administrateurs historiques de la Société ont fait part de leur souhait de voir le Conseil d'administration renouvelé afin d'accompagner plus efficacement le Groupe Avanquest dans le déploiement de sa nouvelle stratégie. Le Conseil d'administration a donc pris acte des démissions de Mesdames Ariane Gorin et Amélie Faure ainsi que

Monsieur Roger Tondeur et coopté, en remplacement de ces anciens administrateurs et ce, pour la durée de leur mandat restant à courir, Mesdames Marie-Christine Levet et Luisa Munaretto. Par ailleurs Messieurs Marc Goldberg et Frédéric Paul ont également été cooptés en tant que nouveaux administrateurs. Monsieur Roger Tondeur n'a pas été remplacé.

Ces cooptations, ainsi que celle de Pierre Cesarini, seront soumises à la ratification de la prochaine assemblée générale de la Société qui se tiendra le 30 novembre 2015.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 8 octobre 2015 a constaté une augmentation de capital de 24 000 euros consécutive à l'attribution de 240 000 actions gratuites au profit de Monsieur Thierry Bonnefoi par une décision du Conseil d'administration du 6 novembre 2014, donnant lieu à l'émission de 240 000 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale.

